

## Comptes 2002

1. Indemnités dues aux Constituant-e-s (y compris les déplacements)		
1.1. Pour les séances plénières (20 séances)	fr. 432'657.-	
1.2. Pour les commissions thématiques (1-2 séances de 8 commissions : 36'540.- + 16 ind. réd. rapports : 16'000.-)	fr. 52'540.-	
1.3. Pour la commission de rédaction (8 séances à 16 membres)	fr. 21'717.-	
1.4. Pour les commissions spéciales (Jury Pr.) (2 séances de 1 commission à 6 membres)	fr. 2283.-	
1.5. Pour la Conférence des président-e-s (1 séance à 19 membres)	fr. 3348.-	
1.6. Pour le Bureau (10 séances à 10 membres = 21'158.- + 4 X 7 présidents de groupe = 5'542.-)	fr. 26'700.-	
1.7. Pour la Présidence (4 séances à 3 membres + forfait + représ.)	fr. 9171.-	
1.8. Pour les frais (forfait de Fr. 500.- pour 129 membres)	fr. 64'500.-	
1.0. Versement erroné aux PS et PCS	fr. 20'672.-	
<b>Total intermédiaire</b>		fr. 633'588.-
2. Indemnités dues aux groupes (~ 6,5 séances à 130 membres : Fr. 185'640.- + subventions aux groupes : Fr. 60'750.-)		fr. 246'390.-
3. Traitement du personnel du secrétariat (y compris les charges sociales), soit : - du secrétaire général - du conseiller juridique - de juristes à temps partiel (correspond à un mi-temps) - d'une secrétaire administrative		fr. 427'901.-
4. Achat de mobilier		fr. 0.-
5. Fournitures de bureau (y.c. télécom. fr. 383.- - remb. 171.- = 212.-)		fr. 8'628.-
6. Location et frais d'entretien des locaux du secrétariat		fr. 33'600.-
7. Déplacements		fr. 4'968.-
8. Travaux de tiers, y compris les travaux de traduction		fr. 58'489.-
9. Frais de consultation et de communication		fr. 38'987.-
10. Divers		fr. 24'734.-
11. Taxes postales		fr. 23'376.-
12. Frais de réception		fr. 4'788.-
<b>TOTAL</b>		<b>fr. 1'505'449.-</b>